



Together for the Mediterranean Sea



STRATEGIC PARTNERSHIP FOR THE MEDITERRANEAN SEA LARGE MARINE ECOSYSTEM

Stratégies nationales de GIZC

Lignes directrices pour la préparation des stratégies nationales de GIZC requises par le Protocole de Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC) pour la Méditerranée.

Juillet 2012

Ebauche finale

Table des matières

I. Introduction	1
I.I. Objet.....	1
I.II. Le Protocole GIZC	2
I.III. Bénéfices de la GIZC.....	2
I.IV. La nature des stratégies nationales de GIZC	3
II. Orientations des stratégies nationales de GIZC	4
II.1. Relation avec les autres plans et programmes côtiers	5
II.2. Buts et objectifs de la stratégie nationale de GIZC.....	7
II.3. Format et contenus de la stratégie nationale de GIZC	7
III. Un commentaire sur le style.....	10
IV. Préparation de la stratégie nationale de GIZC.....	11
IV.1. Les points essentiels du processus	11
Annexe 1	14
Annexe 2	16

I. Introduction

I.1. Objet

La vocation principale de ces lignes directrices est d'aider les pays à renforcer ou à élaborer des stratégies nationales pour la Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC) comme requis par le Protocole relatif à la gestion intégrée des zones côtières de la Méditerranée. Le protocole GIZC a été signé en 2008 à Madrid et est entré en vigueur en mars 2011.

Les pays élaboreront leurs stratégies ou élargiront leur portée en fonction des priorités nationales et des circonstances. Les pays ayant déjà une stratégie de GIZC ou une autre stratégie côtière devront les réviser à la lumière du Protocole et de ces lignes directrices.

S'ils n'en ont pas, il conviendra d'en élaborer une et de l'adopter, et lancer sa mise en œuvre devra être considéré comme une priorité.

L'article 18.1 du Protocole requiert :

« Chaque Partie renforce ou élabore une stratégie nationale de gestion intégrée des zones côtières ainsi que des plans et programmes côtiers de mise en œuvre conformes au cadre régional commun et dans le respect des objectifs et principes de gestion intégrée du présent Protocole et informe l'Organisation du mécanisme de coordination mis en place pour cette stratégie ».

La structure, le contenu et les dispositions des stratégies nationales présentés dans ces lignes directrices ont été inspirés de l'interprétation du Protocole. Les lignes directrices sont également destinées à favoriser la cohérence. Il est important de souligner que les dispositions du Protocole ne portent pas atteinte aux dispositions plus strictes en matière de protection et de gestion de la zone côtière contenues dans d'autres instruments et programmes nationaux ou internationaux existants ou futurs (Article 4.3).

Un autre but de ces lignes directrices et des conseils qu'elles contiennent est d'aider à garantir que la qualité de la mise en œuvre de la GIZC en Méditerranée est à la hauteur des aspirations ambitieuses du Protocole.

Les lignes directrices, ainsi qu'une étude des bonnes pratiques en matière de stratégies nationales de par le monde, ont été élaborées dans le cadre du projet MedPartnership

« Partenariat stratégique pour le grand écosystème marin méditerranéen » du FEM. Ces lignes directrices seront enrichies par un rapport intitulé « Intégration du changement climatique dans le processus de planification GIZC » préparé dans le cadre du même projet. Les lignes directrices serviront de base pour la préparation des stratégies nationales de GIZC pilotes dans deux pays éligibles au FEM : l'Algérie et le Monténégro. Les retours d'expérience de ces deux activités permettront d'améliorer les lignes directrices au profit de toute la communauté côtière méditerranéenne.

Une courte description du processus de préparation d'une stratégie est proposée dans ces lignes directrices. Des informations plus détaillées sur le processus GIZC, qui sera également utilisé pour la préparation des stratégies nationales de GIZC, sont disponibles à l'adresse <http://www.pegasoproject.eu/wiki/ICZMProcess>.

Le processus sera constamment amélioré dans le cadre du projet PEGASO, financé dans le cadre du 7^{ème} Programme cadre de l'UE.

Enfin, ces lignes directrices sont un point de départ pour le nouveau projet du FEM

« Intégration de la variabilité et du changement climatiques dans les stratégies nationales pour mettre en œuvre le Protocole GIZC dans la Méditerranée ». Elles serviront également de base pour l'élaboration d'un aperçu pour les stratégies nationales de GIZC adapté aux pays de l'adriatique dans le cadre du projet IAP SHAPE Adriatique, et vont être utilisées dans le cadre du projet MAREMED de l'UE, avec lequel des synergies vont être établies. En retour, les conclusions de ces projets seront prises en compte dans les lignes directrices qui sont conçues comme un « document de soutien vivant » constamment amélioré par le CAR/PAP.

I.II. Le Protocole GIZC

Le processus d'approbation et de ratification du Protocole GIZC a contribué à accroître la visibilité de la GIZC en Méditerranée ces deux dernières années. Une des principales dispositions du Protocole est l'obligation de préparer des stratégies nationales de GIZC ainsi que des plans et programmes côtiers de mise en œuvre dans le respect des objectifs et principes du Protocole.

D'après l'article 18, les stratégies nationales de GIZC doivent faciliter le développement durable des zones côtières. L'intégration sera cruciale pour atteindre ce but : les stratégies devront fournir un cadre national permettant d'améliorer la performance environnementale, économique et sociale d'une manière intégrée.

La préparation des stratégies nationales de GIZC et de ces lignes directrices sont des résultats clés du Plan d'action pour la mise en œuvre du Protocole GIZC pour la Méditerranée 2012-2019.

I.III. Bénéfices de la GIZC

La GIZC peut entraîner des améliorations de la performance environnementale, économique et sociale grâce à :

L'atténuation des dommages directs infligés à la côte par des processus naturels tels que l'érosion et les inondations ou par des processus anthropiques ayant pour conséquence un surpeuplement et un surdéveloppement, et en réduisant les coûts en résultant ;

L'évitement de la pollution côtière et de la surexploitation des ressources naturelles ; L'atténuation de la pollution côtière et de ses coûts humains et économiques ;

La réduction de la surexploitation des ressources naturelles côtières ; L'amélioration du rendement des zones côtières dans les secteurs économiques ;

La préservation des écosystèmes côtiers uniques ainsi que de leurs habitats et des espèces qu'ils abritent ;

La protection du patrimoine culturel, des paysages et des caractéristiques géomorphologiques des zones côtières ;

L'optimisation des services écosystémiques et notamment : la régulation du climat, la protection des ressources en eau et l'approvisionnement en eau, la prévention de l'érosion et de la pollution, les contrôles biologiques, la sécurité et la production d'aliments et de matières premières, la protection des ressources génétiques ainsi que des services à caractère récréatif, éducatif et culturel ;

L'optimisation de la rentabilité économique sur la côte comprenant : l'amélioration de la performance environnementale des industries côtières, la réduction des conflits économiques en termes d'espace et de temps entre les utilisations antagonistes, la préservation ou la restauration des écosystèmes côtiers pour les rendre plus attractifs et donc plus rentables et optimiser les investissements et le tourisme ;

La promotion de la cohésion sociale et l'amélioration de la qualité de vie des communautés côtières.

Le coût de l'inaction politique est facilement identifiable à travers les indicateurs de niveau de développement, de pollution et de dégradation de l'environnement. Ce coût est bien décrit dans certains documents (cf. : « Les perspectives du Plan bleu pour l'environnement et le développement, prospective 2025 pour un développement durable du bassin méditerranéen » 2005). Malheureusement, l'inertie prédomine en Méditerranée depuis de longues années. Le Protocole représente un engagement unique à l'échelle de la Méditerranée permettant d'inverser cette tendance.

I.IV. La nature des stratégies nationales de GIZC

Ce sont les qualités mêmes du Protocole GIZC qui devraient se refléter dans les stratégies nationales de GIZC. Ces stratégies, tout comme le Protocole, devront donc être :

- Innovantes – représentant une innovation en matière de loi internationale ;
- Visionnaires et proactives – permettant d'éviter et pas seulement de réagir aux problèmes côtiers ;
- Globales – couvrant toutes les questions cruciales pour l'environnement côtier et sa protection au 21^{ème} siècle ;
- Intégrées – garantissant une coordination institutionnelle, une coordination des autorités nationales, régionales et locales, et l'implication des organisations non- gouvernementales et des autres organisations compétentes.

Les principes généraux du Protocole (Article 6) ont pour postulat de départ que tous les secteurs ont leur importance dans l'approche écosystémique qui vise à atteindre la combinaison optimale des approches dans un contexte spatial et temporel commun. Tous les secteurs devraient donc être équitablement représentés dans les stratégies nationales de GIZC. L'intégration sectorielle devrait permettre d'aboutir à des solutions optimales plutôt qu'à de simples compromis, altérés par des priorités partisans.

Ces lignes directrices ont été réalisées en se basant sur les meilleures expériences connues de par le monde et sur l'état de l'art en matière de GIZC et des domaines connexes. Elles ont été élaborées par le Centre d'Activités Régionales/Programme d'Actions Prioritaires (CAR/PAP) qui est chargé, en vertu de l'article 32 du Protocole, d'aider et de soutenir les Parties lors de sa mise en œuvre. Lors de la préparation des stratégies nationales de GIZC en Méditerranée, le CAR/PAP, avec les autres composantes du PAM, devra aider les pays à intégrer de manière adéquate les priorités nationales. Il en va de même pour le travail des autres composantes du PAM sur l'approche des écosystèmes (ApEc), qui devra se refléter dûment dans les stratégies nationales de GIZC .

Les éléments principaux des stratégies nationales de GIZC pour la Méditerranée seront :

- ✓ Une participation pleine et entière des parties prenantes dans leur préparation et leur mise en œuvre ;
- ✓ Une approbation au plus haut niveau politique et une coordination interministérielle ;
- ✓ Une attention particulière portée à l'harmonisation et à l'alignement avec les autres plans et politiques, dont ceux en rapport avec le changement climatique, et un cadre

réglementaire efficace ;

- ✓ L'inclusion de stratégies de communication, de financement et de renforcement des capacités pour la GIZC ;
- ✓ Une attention particulière portée à la mise en œuvre et à la production de résultats tangibles sur le terrain ;
- ✓ Une prise en compte de la zone côtière dans son intégralité avec ses eaux territoriales, comprenant à la fois la partie terrestre et la partie marine ;
- ✓ Une plateforme pour la préparation et la mise en œuvre de plans et de programmes côtiers pour la coopération transfrontalière et internationale.

Les stratégies nationales de GIZC devront être révisées régulièrement, en se basant sur les indicateurs de surveillance définis lors de l'élaboration de la stratégie, et actualisées en fonction de l'évolution de la **situati**

II. Orientations des stratégies nationales de GIZC

En se basant sur les bonnes pratiques et sur les critiques des stratégies et des plans de par le monde, les orientations suivantes ont été proposées pour les stratégies nationales de GIZC en Méditerranée :

1. Reconnaissance politique

Les stratégies nationales de GIZC devront tenir compte du contexte politique de la GIZC et ne pas se fier uniquement à leurs mérites techniques. Elles devront permettre d'influencer les politiques au-delà du ministère national ou de l'agence directement responsable de la GIZC.

2. Coordination intragouvernementale et interministérielle

Il est essentiel que les approches qu'ont les plus hauts niveaux du gouvernement et les secteurs clés des questions côtières soient harmonisées. La stratégie de GIZC devra déterminer la forme concrète et la portée des structures institutionnelles nécessaires pour parvenir à une harmonisation et à une coordination efficace. Elle devra en particulier casser la perception étroite de la GIZC comme activité exclusivement environnementale et intégrer pleinement le changement climatique, le développement social et économique, le secteur marin, etc.

3. Partenariats et appropriation

Outre l'harmonisation sur les questions côtières aux plus hauts niveaux du gouvernement, la GIZC implique une appropriation et un large partenariat au sein de la société civile, entre tous les niveaux du gouvernement et avec les citoyens. C'est pourquoi la stratégie nationale de GIZC devra mettre en place un cadre pour un engagement plus large grâce à des structures participatives, au renforcement des capacités et à la sensibilisation.

4. Base juridique

Les stratégies nationales devront identifier comment la GIZC peut servir de base juridique – que ce soit sous la forme de droit primaire ou de devoirs et de responsabilités, horizontalement entre le gouvernement et les secteurs, et verticalement entre les différents niveaux du gouvernement et les autres acteurs cruciaux.

5. Long-terme

La GIZC a été jusqu'à présent principalement considérée comme une activité de projet ayant une portée à court-terme et locale. Les stratégies nationales de GIZC devront mettre en place des mesures garantissant que la GIZC sera une activité permanente conduisant au développement durable du littoral. La stratégie nationale de GIZC devra fixer des objectifs à une échéance de 10 à 15 ans, qui permettront de servir les aspirations de stratégies transversales à plus long-terme sur des thèmes tels que le changement climatique, ou de rendre opérationnelles les dispositions de programmes sectoriels à plus court-terme.

6. Attention particulière portée à la mise en œuvre

Il est admis que la GIZC devrait se concentrer sur la mise en œuvre et obtenir des résultats tangibles sur le terrain. Les stratégies et les plans devront être ambitieux et prescriptifs, mais comprendre en même temps des plans d'action réalistes pour la mise en œuvre. Le renforcement des capacités et des propositions financières devront être intégrés. La réussite ou l'échec d'une stratégie dépendra de sa capacité à entraîner des changements. Et c'est là l'essentiel – ce n'est pas tellement le processus en soi, ni la forme du document – mais l'action positive qui en résulte.

7. Inclusion des eaux territoriales

Les stratégies nationales de GIZC devraient porter sur l'ensemble du littoral jusqu'à la limite extérieure de la mer territoriale conformément à l'article 3 du Protocole. Cela impliquera la participation des ministères et des secteurs responsables de la partie marine.

8. Répondre aux objectifs

Les stratégies nationales de GIZC devront utiliser des informations permettant de répondre aux objectifs et se concentrer sur les questions environnementales, économiques et sociales plutôt que de vouloir être trop générales lors de la collecte et de l'analyse des données sectorielles ou d'en produire de nouvelles.

9. Durée et révision

Généralement, les stratégies nationales de GIZC vont mettre en place des mécanismes de gouvernance et déterminer des priorités pour la côte pour une période de 10-15 ans avec une clause imposant une révision régulière durant cette période. Les stratégies nationales de GIZC comprendront un mécanisme permettant cette révision sur une période définie qui reflétera l'évolution de la situation.

10. Un style accessible

La communication est l'élément clé – permettre aux partenaires et aux parties prenantes de visualiser les problèmes, les futurs potentiels et de trouver des solutions. Les documents sur la stratégie ne devront pas être trop techniques et devront être rédigés dans un langage clair et dans un style et un format accessibles.

II.1. Relation avec les autres plans et programmes côtiers

Les stratégies nationales de GIZC seront exprimées en détail aux échelles sub-nationales et locales, sous forme de plans et de programmes côtiers – qui porteront sur les zones et sur les thèmes prioritaires qui auront été identifiés par la stratégie.

L'idée est que la stratégie nationale de GIZC fait partie d'un ensemble hiérarchisé allant des politiques internationales aux plans et programmes au niveau local, qui sont imbriqués les uns dans les autres, et qui sont de plus en plus détaillés au fur et à mesure que l'on s'approche du niveau local (voir le diagramme ci-dessous).

Les plans et programmes côtiers, qui peuvent être indépendants ou intégrés à d'autres plans et programmes, devront préciser les orientations de la stratégie nationale de GIZC et la mettre en œuvre au niveau territorial approprié.

Le nombre exact et la complexité des plans dépendront du contexte national, et en particulier de l'étendue et de la diversité du littoral et des sujets majeurs à aborder. Dans les pays ayant des zones côtières relativement petites, il sera possible d'élaborer la stratégie et le plan dans un processus unique.

Des conseils pour la préparation des plans aux niveaux sous-national et local sont réunis le guide général sur le processus GIZC du CAR/PAP qui est disponible à l'adresse : <http://www.pegasoproject.eu/wiki/ICZMProcess>.



II.2. Buts et objectifs de la stratégie nationale de GIZC

But

Mettre en place les pré requis et les mécanismes pratiques pour appliquer les dispositions du Protocole GIZC pour la Méditerranée au niveau national et répondre à ses aspirations.

Objectifs de la stratégie nationale de GIZC

La stratégie nationale de GIZC devra:

1. Exprimer une vision nationale consensuelle et claire pour le développement durable de la zone côtière.
2. Parvenir grâce à une bonne gouvernance à une intégration et une harmonisation des intérêts multiples dans les zones côtières.
3. Identifier les priorités et les moyens de parvenir au développement durable du littoral.

II.3. Format et contenus de la stratégie nationale de GIZC

“La stratégie nationale, à partir de l’analyse de la situation existante, fixe des objectifs, détermine des priorités en les justifiant, identifie les écosystèmes côtiers nécessitant une gestion ainsi que tous les acteurs et les processus concernés, énumère les mesures à prendre et leur coût ainsi que les instruments institutionnels et les moyens juridiques et financiers disponibles, et arrête un calendrier d’application.” (Article 18.2)

La stratégie nationale de GIZC finale et les documents qui s’y rapportent devront à la fois être disponibles sous forme papier et accessibles en ligne. En se basant sur les articles du Protocole GIZC, une liste d’éléments a été sélectionnée pour donner une orientation et favoriser la cohérence de la stratégie.

Les stratégies nationales de GIZC devront comprendre :

1. Approbation

Une copie de la déclaration officielle ou du certificat d’adoption ou de l’approbation par l’autorité nationale responsable.

2. Introduction

① Justification et contexte – le Protocole GIZC.

① Champ d’application territorial – les limites terrestres et marines du littoral et de ses écosystèmes.

① Durée d’application – habituellement de 10 à 15 ans en incluant le temps nécessaire pour des révisions régulières.

3. Structures de gouvernance et participation

Une définition des responsabilités en matière de coordination et de mise en œuvre. Des structures de gouvernance à long-terme et des processus pour garantir l’intégration, la coordination et la participation du public dans les zones côtières conformément à l’article 14.1 du Protocole GIZC.

4. Vision

La vision nationale pour le littoral et son contexte international.

5. Analyse & Objectifs

Une analyse concise de l'état actuel du littoral, des causes profondes des problèmes majeurs, des risques et des scénarios potentiels. Les objectifs nationaux en termes de développement durable du littoral reflétant les priorités environnementales, économiques et sociales. L'identification des indicateurs clés pour mesurer les résultats dans ces domaines.

6. Priorités pour le littoral

Un énoncé étayé des priorités pour le littoral. Cet énoncé servira de base pour fixer les priorités nationales et établir les liens avec les autres stratégies pertinentes dont notamment les stratégies pour la planification spatiale, l'environnement, les risques naturels et en particulier le changement climatique (Article 22), le développement économique, les transports, etc.

7. Identification des écosystèmes et des thèmes spécifiques

Identifier les écosystèmes côtiers spécifiques nécessitant une gestion, en particulier les estuaires et les marais, afin de prendre en compte leurs fonctions environnementales, économiques et sociales (Article 10). Permettre la protection des paysages côtiers (Article 11) et du patrimoine culturel (Article 13). Reconnaître les spécificités des îles et la nécessité d'assurer une interaction entre elles (Article 12).

8. Moyens de mise en œuvre

① Politique

Des politiques intégrées et harmonisées au sein du gouvernement pour soutenir le développement durable du littoral.

① Cadre juridique et réglementaire

Un cadre juridique et réglementaire comprenant à la fois la législation existante et la législation proposée. La stratégie devra inclure en particulier des propositions pour satisfaire aux exigences de l'article 8 du Protocole GIZC « Protection et utilisation durable de la zone côtière ».

① Instruments économiques, financiers & fiscaux

Des mesures fiscales et autres mesures économiques telles que l'orientation des investissements, des mesures financières incitatives ou répressives qui seront utilisées pour atteindre les objectifs de la stratégie (Article 21).

① Politique foncière

Des instruments et des mesures de politique foncière, y compris le processus de planification. Des mécanismes pour le transfert de biens au profit du domaine public ou l'institution de servitudes sur les propriétés privées (Article 20).

① Partenariats et sensibilisation

Identification des principaux partenariats avec un plan pour leur implication active. Propositions pour une large sensibilisation sur l'importance du littoral et de son développement durable.

9. Plan d'action

Une feuille de route qui aide à mettre en place la stratégie – un plan d'action et de financement pour mettre en œuvre la stratégie dans une période prédéterminée, de l'ordre de 3 à 6 ans.

10. Propositions de plans et de programmes côtiers subsidiaires

Des propositions et des orientations dans lesquelles seront identifiées les zones prioritaires et la hiérarchie des plans et programmes côtiers à l'échelle régionale et locale pour mettre en œuvre la stratégie à un niveau sous-national et local.

11. Coopération transfrontalière & internationale

Identification des questions à portée transfrontalière et internationale et des mécanismes de coordination (Article 28).

12. Processus de surveillance & d'évaluation

Il conviendra de déterminer la fréquence et la nature de la surveillance et des évaluations et de définir des indicateurs appropriés afin d'évaluer l'efficacité des stratégies, des plans et des programmes de gestion intégrée des zones côtières tel que stipulé dans l'article 18.4.

Les résultats aux différentes étapes de la préparation de la stratégie ainsi que le document de la stratégie lui-même devront être concis, clairs et bien illustrés.

Appendices

Les renseignements complémentaires et les informations techniques devront être publiés séparément sous la forme d'appendices comprenant des cartes définissant les limites terrestres et marines du littoral. Il sera également nécessaire d'élaborer et de publier des versions électroniques et une documentation comprenant une EES si besoin est.

Diffusion internationale d'un résumé

Une version résumée dans un canevas fourni par le CAR/PAP devra également être rendue afin d'être traduite et publiée. Un tel résumé permettra une diffusion et une comparaison, facilitera l'élaboration de rapports sur la mise en œuvre du Protocole et permettra aux Parties contractantes de partager les bonnes pratiques.

III. Un commentaire sur le style...

Ce n'est pas parce que les questions côtières en Méditerranée sont complexes que votre stratégie doit l'être également.

La complexité est source de confusion à la fois pour les partenaires et pour les parties prenantes, qui de ce fait ne s'engageront pas pleinement dans le processus.

Il arrive trop souvent que les stratégies et autres plans se trouvent noyés dans la masse de données et d'informations collectées et analysées sans but précis. Trop souvent, les stratégies finissent reléguées dans des programmes sectoriels étriqués, perdant de vue la réalité et la dynamique de la côte. Au contraire, elles devraient tendre à définir la vision et un chemin commun pour y parvenir.

Identifier les problèmes mais ne pas les mettre démesurément en avant, si tentant cela soit- il. Il conviendra de communiquer à propos de la stratégie elle-même – les questions majeures, les scénarios potentiels, les opportunités, la vision, les solutions consensuelles – et de rester simple.

Chaque étape est une cible ou un objectif en soi. Par exemple, il peut parfois être nécessaire de parvenir à un certain niveau de sensibilisation à l'existence d'un problème, ou d'avoir l'adhésion des principaux décideurs, avant de pouvoir passer à autre chose. Mais il ne faut pas que cela prenne trop de temps, sinon le public se désintéressera et l'élan sera brisé. Il faut établir un calendrier ambitieux.

Prévoir la stratégie comme une série d'étapes, l'une entraînant l'autre – comme des dominos – chacune se construisant sur le succès de la précédente. Ce processus présente l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie comme une série d'étapes distinctes – de « pierres de gué ».

Il est possible de travailler simultanément sur plusieurs étapes ou de changer leur ordre en fonction des circonstances locales. La réussite ou l'échec d'une stratégie dépendra de sa capacité à entraîner des changements. Et c'est là l'essentiel – ce n'est pas tellement le processus en soi, ni la forme du document— mais si elle résulte en une action positive et en une côte méditerranéenne plus durable.

IV. Préparation de la stratégie nationale de GIZC

En se basant sur les expériences en matière de GIZC de par le monde, et dans la Méditerranée en particulier, une brève description du processus de préparation des stratégies est proposé ci-dessous.

Le processus comprend 5 étapes principales

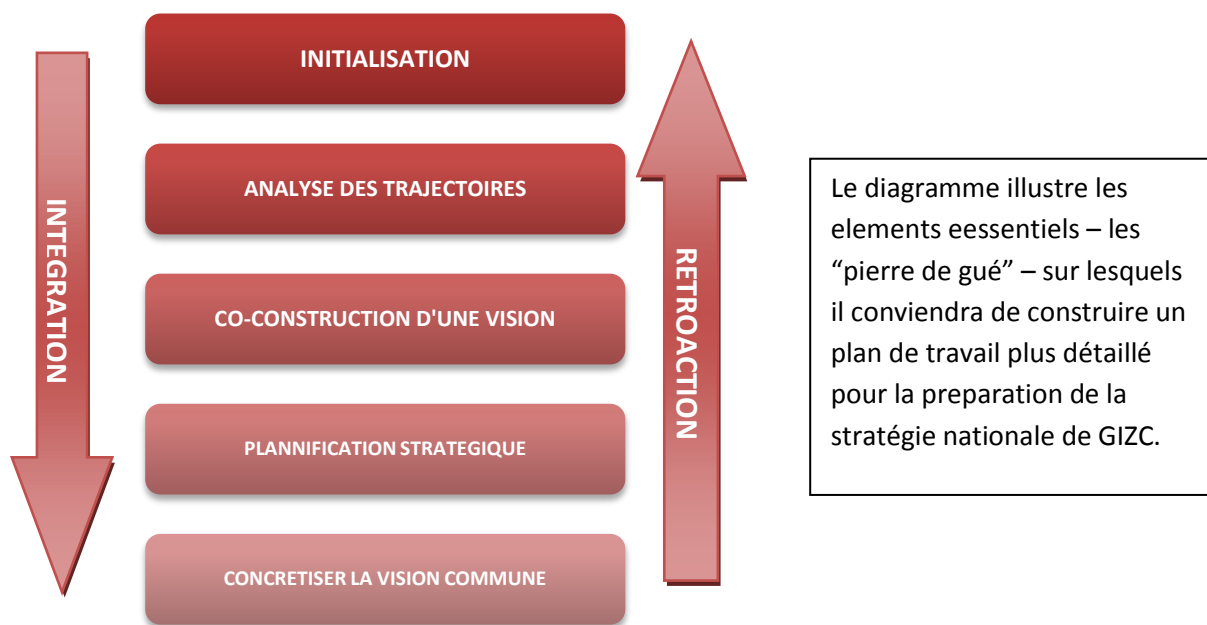
Initialisation ☆ Analyse des trajectoires ☆ Co-construction d'une vision ☆ Planification stratégique ☆ Mise en œuvre

Ces 5 étapes constituent des jalons pratiques autour desquels la feuille de route pour la préparation de la stratégie, le processus de consultation et l'élaboration de rapports pourra être conçue.

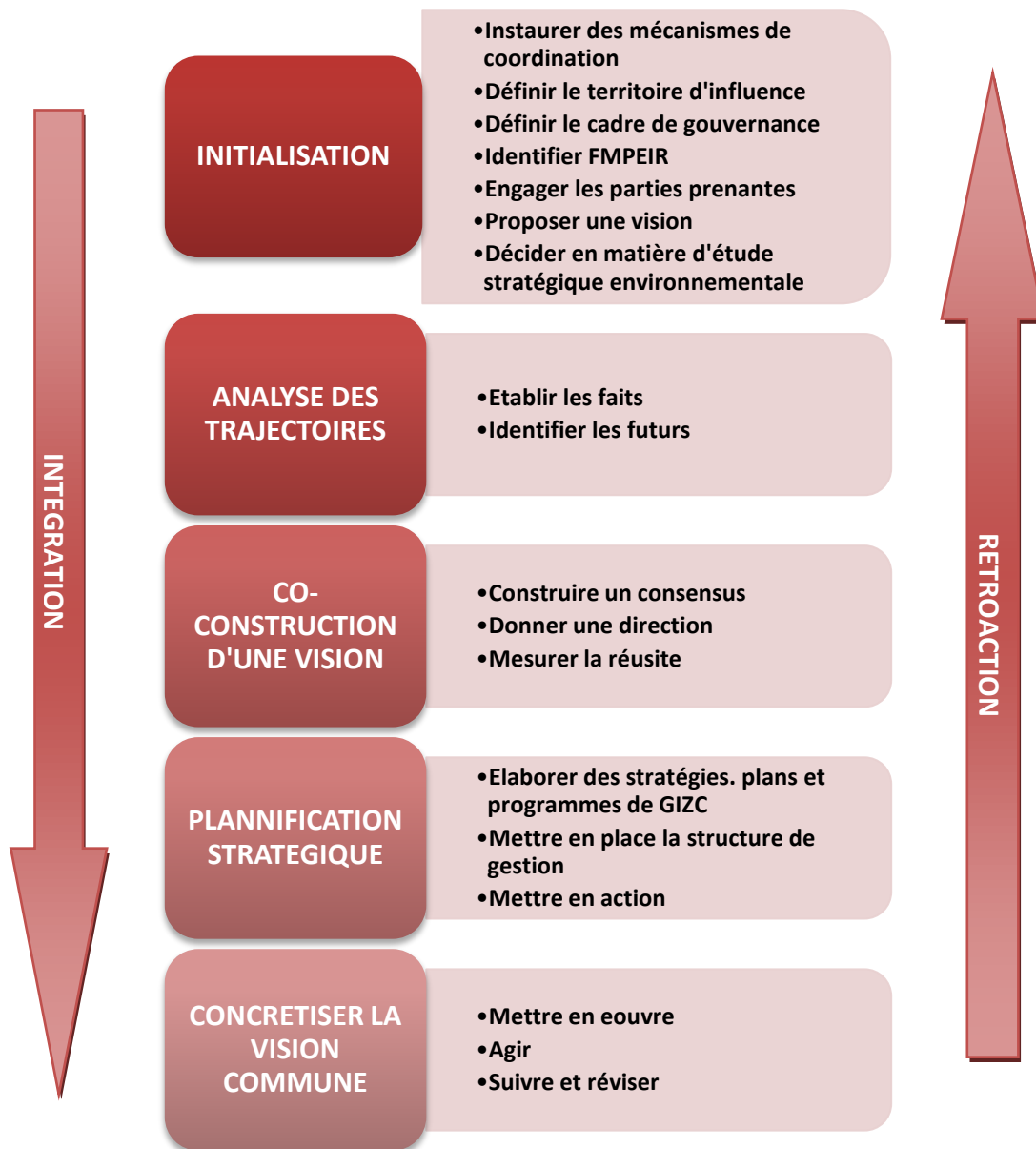
Une présentation plus détaillée du processus est disponible à l'adresse <http://www.pegasoproject.eu/wiki/ICZMProcess>. Ce processus sera approfondi en permanence dans le cadre du Projet PEGASO du 7^{ème} PC de l'UE.

Il est prévu que le processus d'élaboration de la stratégie nationale de GIZC prenne au maximum deux ans de son initiation à son adoption et à la publication de la stratégie finale. Maintenir la dynamique des débats et démontrer les progrès durables est une composante clé de l'engagement des parties prenantes dans le processus.

Toutefois, il est important de garder à l'esprit que la publication et l'approbation de la stratégie nationale de GIZC n'est pas une finalité en soi – il s'agit juste d'un premier pas vers le développement durable du littoral grâce à la GIZC.



IV.1. Les points essentiels du processus



Renforcement de l'intégration et amélioration permanente.

Intégration : le processus est aussi important que le résultat – la préparation de la stratégie devrait en elle-même renforcer l'intégration.

Rétroaction : le processus de préparation de la stratégie et les révisions ultérieures devraient créer un cercle vertueux d'amélioration

Elaboration

Le processus peut sembler relativement simple mais il y a des défis techniques et politiques – et des écueils - derrière chacune des étapes. En pratique, le processus est rarement linéaire et solidement structuré comme ce diagramme le présente. Les étapes ont une issue ouverte, et de nombreuses tâches devront être reprises et révisées.

Représentation schématique simplifiée utilisée pour illustrer le processus de préparation de la stratégie de GIZC pour l'Égypte.

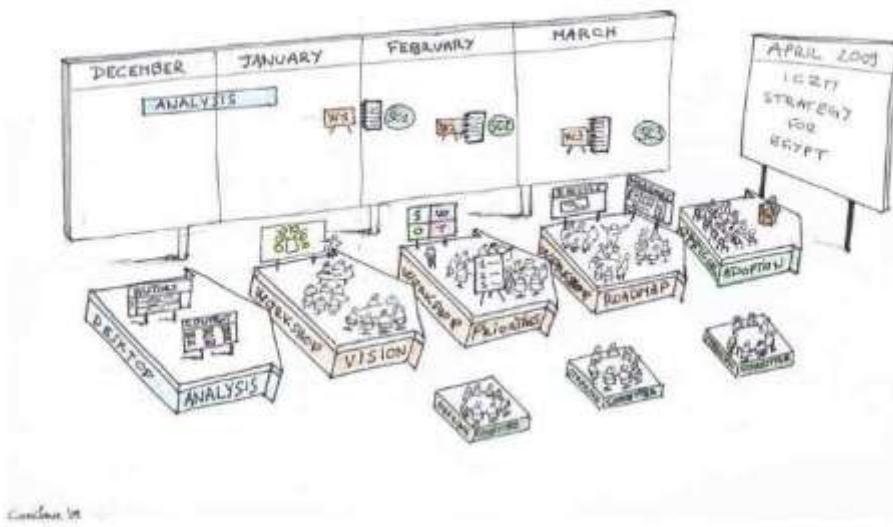


Illustration par Philippe MacClenahan

Annexe 1

Enseignements tirés des bonnes pratiques de par le monde

L'étude de la mise en œuvre de la GIZC de par le monde constitue un guide précieux permettant d'aider les pays méditerranéens à élaborer et/ou à réviser leur stratégie nationale de GIZC (le rapport complet est disponible en anglais dans un document distinct). Les facteurs décisifs pour la réussite des stratégies nationales de GIZC sont présentés ci-dessous.

1. La stratégie devra contenir une **déclaration nationale** d'intention politique qui garantira l'adhésion de tous les acteurs pour une approche multisectorielle intégrée de gestion du littoral, principalement grâce à une compréhension de pourquoi la côte est importante à la fois en termes politiques et économiques.
2. La stratégie devra contenir une esquisse de **cadre normatif** comprenant la vision, des principes, des buts et des objectifs pour la gestion côtière.
3. La stratégie devra comprendre un **plan d'action** présentant la direction à suivre pour améliorer la coordination et l'intégration des activités sectorielles ayant des impacts sur le littoral et renforcer les autres politiques et les capacités pour mettre en œuvre la politique.
4. La stratégie ne devra pas tenter d'aborder toutes les questions possibles mais plutôt se concentrer sur les **questions identifiées comme prioritaires** exclusivement côtières et qui nécessitent une réponse en termes de politique côtière.
5. La stratégie devra se concentrer sur les questions qui pourront être traitées de manière satisfaisante et sa mise en œuvre devra se traduire par des **changements tangibles** qui amélioreront la qualité de vie des parties prenantes côtières.

Les autres thèmes spécifiques identifiés par la révision comprennent :

1. Les efforts en termes de gestion côtière peuvent être des initiatives se concentrant sur une seule question ou sur un nombre limité de problèmes côtiers, avoir une portée plus large avec une approche transversale, ou aller de pair avec des politiques maritimes intégrées comme un outil de gouvernance clé allant de l'interface terre-mer à la haute-mer.
2. Les expériences et le contexte particuliers qui ont abouti à chaque modèle de GIZC semblent être uniques pour chaque pays ou région et sont fonction d'une multitude de facteurs juridiques, politiques et culturels.
3. Le secteur de la pêche est rarement pris en compte dans la planification de GIZC. Nonobstant les difficultés que cela peut entraîner, la GIZC ne peut fonctionner si un secteur aussi primordial n'est pas intégré dans le processus de planification.
4. La gestion de la côte ne peut exister sans action locale. C'est pourquoi l'implication du gouvernement local est essentielle pour une bonne mise en œuvre des différents plans d'action et politiques de développement économique et de gestion environnementale transmis par le gouvernement central, mais le gouvernement local prend rarement part à l'élaboration des politiques et programmes.
5. Les disparités entre les capacités des gouvernements centraux et locaux sont un autre facteur pouvant conduire à des faiblesses dans la mise en œuvre. La plupart des gouvernements locaux n'ont

pas les capacités financières et humaines nécessaires pour mettre en œuvre les projets et programmes transmis par le gouvernement central. Il y a souvent un manque d'obligations juridiques et de mesures incitatives.

6. Les investissements dans le renforcement des capacités dans le domaine de la gestion des côtes et des océans depuis la CNUEN ont été dispersés et n'ont pas permis de produire les connaissances, les concepts et les outils requis¹. D'une manière générale, la dispersion des efforts à plusieurs niveaux est d'ailleurs le principal écueil à surmonter pour améliorer le renforcement des capacités.

7. Il y a relativement peu de reconnaissance du rôle du marché. Pourtant, avec la tendance à la mondialisation, l'expérience tend à montrer que ce sont généralement les forces du marché qui ont le plus de poids lorsqu'il s'agit de déterminer l'orientation du changement côtier et que le rôle de la société civile a une importance très variable.

8. La science de la durabilité est une nouvelle discipline universitaire émergeant progressivement pour expliquer les dynamiques des écosystèmes. Cette discipline établit des liens entre études et pratique, perspectives générales et locales, du nord au sud et entre des disciplines allant des sciences naturelles aux sciences sociales.

9. Les populations pauvres ont souvent des visions à court-terme dans lesquelles ils ne considèrent que les difficultés quotidiennes. Des interventions pratiques pour améliorer les moyens de subsistance des communautés côtières pauvres devraient être incluses dans un plan d'action national de GIZC.

10. La gestion des Aires Marines Protégées (AMP) devra être intégrée dans le cadre de la GIZC afin de pouvoir tirer parti des points forts de la GIZC et de la conservation de la biodiversité. Un cadre large est donc nécessaire pour traiter les questions transfrontalières qui ont un impact sur l'aire protégée.

11. La Planification Spatiale Marine (PSM) devra être utilisée comme un outil de planification tout au long du processus de GIZC dans la mesure où il peut être appliqué bien au-delà des centres d'intérêt du gouvernement local, à l'échelle d'un grand écosystème marin.

12. La Stratégie méditerranéenne pour le développement durable est particulièrement pertinente pour les stratégies nationales de GIZC existantes ou futures car elle s'emploie à « promouvoir la gestion durable de la mer et des zones côtières en prenant des mesures pour mettre fin à la dégradation des eaux côtières », ce qui est l'un des domaines d'action prioritaires parmi les quatre principaux objectifs de la stratégie.

¹ National Research Council. 2008. Increasing capacity for stewardship of oceans and coasts: a priority for the 21st century. National Academy Press.

Annexe 2

Les quatre niveaux de résultat

Les niveaux de résultats (Olsen (2003)) qui ont été testés dans plusieurs régions du monde présentent une approche progressive pour le développement durable en proposant une suite de résultats tangibles étalés dans le temps.

Le premier niveau est la mise en place d'un cadre favorable – à savoir les préconditions nécessaires pour mettre en œuvre avec succès le plan d'action pour un plan ou un programme côtier. En général, il s'agira d'objectifs en termes de gouvernance, par ex. les structures de gouvernance sont-elles en place, les groupes d'utilisateurs concernés par les actions du programme comprennent-ils et adhèrent-ils aux objectifs, aux mesures de gestion et aux cibles.

Le second niveau doit mener au changement des mentalités lors de la mise en œuvre : changement dans la façon d'agir des groupes d'utilisateurs ciblés et dans les institutions. Il est également important de modifier la manière dont les investissements financiers sont faits. Il s'agit d'un objectif de renforcement des capacités.

Le troisième niveau consiste à mesurer les résultats et les bénéfices pratiques, par ex. l'amélioration de la qualité de l'eau, la justification des investissements financiers et à motiver les parties prenantes et les institutions pour entraîner ce changement dans leur comportement indispensable au succès de l'opération.

Le quatrième niveau a trait au juste équilibre entre environnement et société humaine – le développement durable. Il est probable qu'il s'agisse de résultats à long-terme, par nature à haut niveau, qui engloberont les résultats mentionnés précédemment.

